

**Rapport  
d'activités  
2015**

**Association Inf'OGM**

Mars 2016

(version proposée à l'Assemblée générale du 27 avril 2016)

## Table des matières

<b>1 Vie de l'association.....</b>	<b>4</b>
1.1. Le Conseil d'administration.....	4
1.2. L'équipe de salarié-e-s.....	4
1.3. Le fonctionnement d'Inf'OGM.....	5
<b>2 L'actualité OGM et semences dans le monde à travers les veilles d'information .....</b>	<b>6</b>
2.1 La veille juridique.....	6
Les points forts 2015.....	6
Un planisphère sur l'étiquetage des aliments .....	6
Le travail auprès des élus .....	7
2.2 La Veille Afrique.....	7
2.3 La Veille Asie .....	7
2.4 La Veille Océanie.....	7
2.5 La Veille Europe .....	8
2.6 La Veille citoyenne d'information Semences.....	8
<b>3 Les réalisations de l'année.....</b>	<b>9</b>
3.1 Les réalisations éditoriales.....	9
Site Internet.....	9
Le Journal Inf'OGM.....	11
Les brochures.....	12
3.2 Les projets 2015.....	13
Les OGM et le climat : Inf'OGM pendant la COP 21.....	13
Enquête Colza .....	13
<b>4 Expertise.....</b>	<b>14</b>
4.1 Le soutien aux acteurs politiques .....	14
4.2 Les interventions / formations.....	14
4.3 Le suivi des autorisations d'OGM en Europe.....	15
4.4 Campagne sur la transparence de l'information.....	15
<b>5 Politique de communication et promotion de l'association.....</b>	<b>16</b>
5.1 Orientations des communications.....	16
Changer de charte graphique.....	16
Écrire pour la société civile.....	16
Transmettre de l'information aux médias.....	16
Communiquer en interne (adhérents et donateurs) .....	17
S'ouvrir au grand public.....	17
5.2 Campagne d'autofinancement et outils.....	18
<b>6 Les partenariats .....</b>	<b>19</b>
<b>7 Les bailleurs de l'association.....</b>	<b>19</b>
<b>8 Les perspectives de l'association.....</b>	<b>20</b>

## 1 Vie de l'association

### 1.1.

Le Conseil d'administration a été partiellement renouvelé lors de l'Assemblée générale 2015. Il comportait à l'issue de cette Assemblée Générale 12 membres : Jean Azan, Bénédicte Bonzi (Présidente), Jacques Dandelot (Secrétaire), Michel David, Anaïs Fourest, Anne Furet, Guy Kastler, Juliette Leroux, Serge Muller (Trésorier), Vincent Perrot, Dominique Plancke et Anne Wanner. Juliette Leroux a démissionné en cours de mandat, pour incompatibilité de mandat, prenant un poste au sein du groupe des Verts du Parlement Européen. Elle est remplacée provisoirement, en attendant sa candidature officielle lors de l'Assemblée Générale 2016, par Arnaud Apoteker.

Administrateurs référents des Projets Inf'OGM	
Publications	Bénédicte Bonzi
Administratif / Comptabilité	Jean Azan / Serge Muller / Dominique Plancke
Promotion / communication	Anaïs Fourest
Veille citoyenne d'informations Semences	Guy Kastler / Anne Wanner
Veille Juridique	Vincent Perrot / « Juliette Leroux »
Mini guide et conférence OGM & Climat	Bénédicte Bonzi
Table ronde Nouvelles techniques de Biotechnologies	Guy Kastler / Anne Wanner
Colza féral (VCI S)	Jacques Dandelot

Au 31 décembre 2015, Inf'OGM comptait 121 adhérents (97 au 31 décembre 2014), soit 24,7% de plus par rapport à 2014. Il s'agit de la première hausse du nombre d'adhérents à l'association depuis 2012. L'augmentation de la visibilité d'Inf'OGM ainsi que la campagne de relance des adhérents des dernières années qui n'avaient pas renouvelé leur adhésion sont des facteurs qui peuvent expliquer cette augmentation.

### 1.2.

En 2015, l'équipe de salarié-e-s de l'association se composait de six personnes : Julie Croizille, Guillaume Le Labousse, Eric Meunier, Christophe Noisette, Frédéric Prat et Pauline Verrière.

Julie Croizille a été embauchée en février 2015 en remplacement de Céline Decrette (partie en décembre 2014), sur le poste de promotion / communication en contrat à durée déterminée, pour une durée d'un an et à 80%.

Guillaume Le Labousse a été embauché en avril 2015 en remplacement d'Erell Kergourlay qui est partie en février 2015, sur le poste de gestion administrative, comptabilité et recherche de financements en contrat à durée déterminée, pour une durée d'un an et à temps plein. Il reprend donc une partie du poste de Frédéric Prat, qui se consacre depuis juin 2015 à son rôle de journaliste rédacteur et secrétaire de rédaction.

L'équipe est répartie géographiquement en France, avec Julie Croizille, Guillaume Le Labousse et Pauline Verrière au siège à Montreuil en Ile de France, Christophe Noisette en télétravail à Busseix dans le Limousin (Haute Vienne), Frédéric Prat en télétravail à Claret dans l'Hérault, et Eric Meunier qui est passé en télétravail fin juillet 2015 à Chamonix en Savoie. Le siège a changé dans le courant de l'année, fin mai 2015, mais est resté dans la même ville, au Mundo-M, 47 Avenue Pasteur, 93100 Montreuil. Le travail de l'équipe a été soutenu, sur le poste de gestion administrative / comptabilité par Jean-Pierre Anglade, jusqu'à l'AG 2015 suite au départ d'Erell en février 2015 et avant l'arrivée de Guillaume en avril 2015.

Courant 2015, deux réflexions ont été poursuivies : une sur la politique salariale, dont l'aboutissement interviendra courant 2016 mais dont une première ébauche a été validée par le bureau d'Inf'OGM et est donc mise en place au 1er janvier 2016 ; une sur l'organisation du travail de l'équipe salariés et la volonté de passer plus de temps sur la rédaction et moins de temps sur la partie vie associative. L'absence de délégué général se fait toujours sentir par les salariés et il n'y a à l'heure actuelle pas de souhait pour que ce poste soit repris par un des salariés sans savoir toutefois comment combler ce vide, le bureau n'arrivant que partiellement à remplacer ce poste. L'année 2015 a également été marquée par la mise en place obligatoire d'une mutuelle professionnelle. Les salariés ont désormais la possibilité de prendre la mutuelle professionnelle d'Inf'OGM chez ADREA.

### 1.3.

A Inf'OGM, les six salariés ont chacun des responsabilités liées au fonctionnement (Julie Croizille : promotion/communication/graphisme, Guillaume Le Labousse : gestion/comptabilité/recherche de financements, Christophe Noisette : informatique et accompagnement sur le poste de promotion / communication, Frédéric Prat : relecture de tous les documents publics d'Inf'OGM) ou à des projets (Eric Meunier : rédacteur + veille Europe, veille scientifique ; Christophe Noisette : rédacteur + rédacteur en chef du journal bimestriel et du site internet, veille Afrique ; Frédéric Prat : rédacteur + secrétaire de rédaction, veille citoyenne d'informations sur les semences (coordination et rédaction) ; Pauline Verrière : rédactrice + veille juridique, Newsletter Elu-e-s).

Des réunions mensuelles de l'équipe assurent un moment régulier d'échanges sur les travaux de chacun et le fonctionnement de l'association. Les relations entre salarié-e-s à Montreuil ou en télétravail impliquent de nombreux échanges téléphoniques et de courriels.

Les réunions de CA ou bureau sont dorénavant mensuelles, à raison d'une réunion physique pour deux réunions téléphoniques en moyenne.

Séminaire 2015 d'Inf'OGM (Busseix les 06 et 07 octobre 2015) : il fut, comme chaque année, l'occasion de replacer les projets de l'association dans une réflexion politique et organisationnelle générale.



Une partie de l'équipe d'Inf'OGM en plein travail lors de son séminaire annuel

## 2 L'actualité OGM et semences dans le monde travers les veilles d'information

Le travail de la veille juridique (VJ) est co-dirigé par le Conseil d'administration d'Inf'OGM et un comité de pilotage de la veille juridique (CPVJ). Ce dernier est composé de différentes structures nationales qui souhaitent bénéficier d'une expertise et d'un accompagnement juridique, dans le domaine des OGM, au soutien de leur propre campagne. Ce comité permet échanges et enrichissement de nos réflexions (en 2015 ont cotisé totalement ou partiellement à la VJ : Amis de la Terre, Agir pour l'environnement, ATTAC, Biocoop, Confédération paysanne, Greenpeace, FNAB, Nature & Progrès et l'UNAF).

Cette veille assure un suivi hebdomadaire de l'actualité juridique OGM à l'échelle nationale, européenne et internationale, matière première pour l'élaboration d'articles et brèves d'Inf'OGM. Ce suivi hebdomadaire alimente notamment une liste de diffusion regroupant plus d'une quarantaine de personnes de la société civile impliquées ou intéressées par la thématique OGM traitée sous un angle juridique.

### Les points forts 2015

En 2015, la veille juridique a poursuivi son travail de suivi de la modification de la directive 2001/18, débuté en 2010, initiant une nouvelle procédure pour interdire les OGM sur tout ou partie d'un territoire national. En mars 2015, la directive 2015/412, modifiant la directive 2001/18, a été définitivement adoptée par l'Union Européenne. La France a transposé ce texte fin 2015. La veille juridique d'Inf'OGM a accompagné les 9 structures membres de son comité de pilotage dans le suivi et l'analyse de cette évolution réglementaire. Cette analyse a été portée à la connaissance de députés et certains éléments ont donné lieu à des amendements. Les 9 structures, sur la base du travail de la veille juridique, ont également demandé au gouvernement français de se saisir de la nouvelle possibilité d'interdire la culture de maïs MON810. Ce que la France a effectivement mis en œuvre en septembre 2015, renforçant ainsi l'interdiction des OGM à la culture sur son territoire.

Depuis 2011, la veille juridique suit l'interdiction française de culture de PGM. Elle s'est également intéressée, en partageant son expertise avec les structures parties prenantes, à la procédure judiciaire devant le Conseil d'État, où l'avenir de l'actuel moratoire est toujours en attente. La veille juridique a également accompagné les membres du CPVJ dans l'élaboration d'alternatives juridiques suite à cette annulation, notamment en terme d'argumentaire à l'appui du moratoire de 2014.

Fin 2014, une étude technique sur les mesures de coexistence à travers l'Europe a été réalisée par la veille juridique d'Inf'OGM à la demande d'IFOAM Europe. L'étude a été finalisée et publiée en 2015 (elle est disponible :

[http://www.ifoam-eu.org/sites/default/files/ifoameu\\_policy\\_gmos\\_dossier\\_201412.pdf](http://www.ifoam-eu.org/sites/default/files/ifoameu_policy_gmos_dossier_201412.pdf)).

### Un planisphère sur l'étiquetage des aliments

Dans la continuité du travail engagé en matière d'étiquetage des OGM dans l'alimentation, la veille juridique suit les évolutions, au niveau français, européen et international de la réglementation. De nombreux projets de réglementation sont en effet en train de voir le jour (États-Unis, Canada, Viêt Nam, Taïwan...). Sur cette thématique, un projet planisphère a débuté en 2015, ayant pour but la mise en place d'une présentation dynamique de toutes les informations recueillies sur le sujet sur le site internet. Ce projet doit être réalisé en 2016.

## Le travail auprès des élus

Le travail de la veille juridique alimente divers écrits d'Inf'OGM et notamment sa lettre d'information à destination des élu-e-s ( <http://www.infogm.org/la-lettre-d-information-dediee-aux-elu-e-s-sur-les-ogm>). Dans la continuité du travail initié sur les formations des élus, cette lettre réunit les informations les plus pertinentes pour les élus sur la question des OGM. Depuis 2014, Inf'OGM a travaillé à l'amélioration de cet outil en étoffant son contenu et par un envoi plus régulier, notamment grâce à des financements liés à différents Conseils régionaux.

En 2015, Inf'OGM a amorcé un travail, notamment à destination des élu-e-s, sur les OGM dans la restauration collective. Un premier article d'analyse sur le sujet ( <http://www.infogm.org/spip.php?article5741>) a permis d'identifier la nécessité d'une enquête plus approfondie. Ce projet doit être réalisé en 2016.

!

Depuis quelques années, cette veille alimente régulièrement la liste de diffusion d'Inf'OGM sur l'Afrique. Celle-ci comporte 31 personnes inscrites, issues de la société civile francophone africaine et des acteurs français du débat sur les OGM. Cette liste continue de manquer cruellement de dynamisme : les retours des abonné-e-s sont quasi inexistantes. Les informations postées sont essentiellement des articles de presse envoyés par Frédéric Prat.

"

!

Inf'OGM a continué de maintenir son suivi des actualités de certains pays asiatiques (Chine, Inde, Bangladesh, Philippines, Viêt Nam...). Comme dans les autres régions du monde, Inf'OGM bénéficie d'un large réseau de journalistes, ONG, chercheurs, responsables politiques, qui répondent régulièrement à nos sollicitations en vue d'avoir une information de haute qualité. A ce jour, le développement de la Veille Asie ne fait pas l'objet d'un travail particulier, autre que celui lié au travail de suivi de l'actualité.

#

En 2011, Inf'OGM a été interpellée par un groupe local de Nouvelle Calédonie qui voulait comprendre l'imbrication du droit français, européen et international sur leur territoire à statut particulier. Un article d'Inf'OGM ([www.infogm.org/spip.php?article4821](http://www.infogm.org/spip.php?article4821)), suite à ces échanges, a permis d'identifier un flou juridique pour un certain nombre de territoires d'Outre mer. Le collectif Stop OGM Pacifique a, sur cette base, initié un travail de mise en place d'une loi propre à la Nouvelle Calédonie pour encadrer les cultures sur ce territoire, mais également permettre une meilleure information des consommateurs, les produits importés étant très présents et issus de pays aux règles d'étiquetage moins strictes que celles de l'Union européenne (notamment l'Australie). La veille juridique d'Inf'OGM a été sollicitée par Stop OGM Pacifique pour un éclairage sur la réglementation française, européenne et internationale en vigueur en la matière. Elle a également collaboré à la construction d'un texte spécifique pour la Nouvelle Calédonie. L'ancien président d'Inf'OGM, Frédéric Jacquemart, a été invité par Stop OGM Pacifique, en octobre 2013, pour tenir une série de conférences sur les OGM dans le cadre de l'élaboration de cette loi, notamment devant le Congrès de Nouvelle Calédonie. Le texte n'a malheureusement pas pu voir le jour pour différentes raisons politiques. Début 2016, Stop OGM Pacifique relance une campagne pour que soit voté effectivement ce projet de texte.

Stop OGM Pacifique amorce des contacts auprès d'autres territoires de la région Océanie qui seraient dans une situation juridique similaire, travail que suit Inf'OGM. Inf'OGM continue un suivi de ces territoires notamment par la rédaction d'articles sur le sujet (voir notamment <http://www.infogm.org/spip.php?article5778>, <http://www.infogm.org/spip.php?article5822>) et reste à la disposition des associations locales pour un appui éventuel.

\$

%

Inf'OGM a maintenu son travail de liens avec les structures européennes investies dans le dossier OGM, qu'il s'agisse d'acteurs de la société civile (Amis de la terre, Greenpeace, Observatoire européen des entreprises, Oxfam, Via Campesina Europe, Ifoam Europe...) ou politiques (députés, Commission européenne...). Ce travail permet d'une part de diffuser en France les actualités / analyses européennes et d'autre part, de diffuser au niveau européen les actualités / analyses françaises.

En 2015, les dossiers nouvelles techniques et « opt-out » sur les OGM à destination de l'alimentation humaine et animale ont fait l'objet de nombreuses discussions avec les acteurs de la société civile en Europe. Ce travail, permis par l'existence du travail international sur les nouvelles techniques de biotechnologie (cf. paragraphe Partenariats) a conduit les organisations à obtenir un rendez-vous avec la Commission européenne pour discuter des évolutions législatives en cours sur le statut OGM ou non OGM des produits obtenus par ces techniques (rendez-vous auquel Inf'OGM n'a pas participé du fait de son mandat).

Afin de faciliter cet échange d'informations au niveau européen, certains textes d'Inf'OGM, jugés importants, sont traduits en anglais et transmis à l'ensemble de nos partenaires européens.

Inf'OGM est également appelée à participer à des groupes de travail sur différents sujets à l'échelle européenne. C'est le cas notamment d'IFOAM Europe qui a demandé à Inf'OGM de participer à des tables rondes sur la question de la coexistence et de l'élaboration de règles à ce propos au niveau européen. IFOAM a également fait appel à Inf'OGM pour la réalisation d'une étude technique sur ce même sujet (cf. 2.1 Veille juridique).

&

(

Inf'OGM a démarré une veille citoyenne d'information sur les semences (VCI S) en mai 2013, en partenariat avec le RSP. Les activités liées à cette veille semences sont de quatre ordres :

a) organiser avec le RSP le fonctionnement même de la veille semence : réunions, détermination des sujets à traiter dans les articles du site et du journal, ouverture d'un espace web dédié sur le site Inf'OGM (relié aux autres articles de notre site et à certaines pages web du RSP) : [www.infogm.org/spip.php?rubrique825](http://www.infogm.org/spip.php?rubrique825)

b) écriture d'articles pour le journal bimestriel : six articles sont parus dans le Journal Inf'OGM en 2015 :

- Poivron de Syngenta : encore un brevet pirate ?, Prat, F., *Inf'OGM* 138
- Ressemer et vendre ses semences : un droit à (re)conquérir, Prat, F., *Inf'OGM* 137
- Les brevets à l'assaut des ressources phylogénétiques, Kastler, G., *Inf'OGM* 136
- Les brevets à l'assaut des semences, Kastler, G., *Inf'OGM* 135
- Semences en Amérique latine : vers une privatisation générale, Prat, F., *Inf'OGM* 134
- Débat Gnis / RSP : dialogue de sourds sur la sélection variétale, *Inf'OGM* 133

c) écriture de brèves pour le site internet suivant l'actualité (10 en 2015).

d) animation de la liste de diffusion modérée d'informations et débat sur les semences (toujours une centaine d'inscrits, 4-5 messages/jour). Les retours obtenus sur cette liste de diffusion sont encore positifs cette année, soulignant son caractère indispensable pour suivre efficacement le thème semences.

Pour 2016, le poste de l'animateur de la VCI S (Fred) a été réorganisé de façon à dédier plus de temps à la VCI S à partir de fin juin (après le tuilage avec le nouveau responsable financements - Guillaume).

Pour 2015, sur les 42 ke nécessaires, seulement 25 ke ont été trouvés.

Pour 2016, face aux faibles subventions prévues, le projet a été pour le moment recalibré à 29 ke (12 ke trouvés mi-mars, dont reconduite des 10 ke de Biocoop).

Plusieurs réunions d'évaluation et de planification conjointe RSP/Inf'OGM ont eu lieu entre décembre 2015 et février 2016. La VCI S a créé en interne un comité de pilotage pour une meilleure coordination RSP/Inf'OGM. Par ailleurs le RSP assiste une fois tous les 15 jours aux comités de rédaction sur la partie semences.

### 3 Les réalisations de l'année

..

#### Site Internet

Le site Internet d'Inf'OGM <http://www.infogm.org> continue d'être une référence francophone en terme de suivi de l'actualité des dossiers OGM et semences. Suite à l'adoption d'une nouvelle charte graphique fin 2014, le site Internet a été remanié. Résultat de plusieurs mois de travail nécessaire à sa refonte, la nouvelle version, mise en ligne en janvier 2016, est plus épurée et plus claire. Techniquement, un travail important a été mené pour automatiser au maximum les éléments des pages (bloc publication, bloc article...) : les mises à jour seront d'autant plus faciles à faire. Une première version pour téléphone portable a été mise en ligne, mais nécessite encore de plus amples développements.

En 2015, Inf'OGM a décidé de ne plus héberger son site chez OVH, prestataire avec qui nous travaillions depuis 1999. Cette entreprise ne correspondait plus à nos valeurs et le service technique ne répondait pas correctement à nos questions. Le site est désormais hébergé chez Nursit, une petite entreprise, spécialisée en spip, qui propose un bon service technique, réalise pour ses clients les mises à jour de spip et des plugins et s'assurent de leur compatibilité, etc.



Des questions sur les OGM et les semences ?

[www.infogm.org](http://www.infogm.org)

Un site refait à neuf

Tous les articles en libre accès

The image shows a screenshot of the website www.infogm.org. The main article is titled 'France - Loi biodiversité au Sénat : la fin du biopiratage en vue ?'. Below it, there are three smaller article thumbnails: 'ÉTATS-UNIS - Comment (ne pas !) étiqueter les OGM...', 'UE - OGM : rationaliser l'utilisation d'OGM pour l'alimentation humaine et animale ? Le Parlement européen est contre', and 'UNION EUROPÉENNE - OGM : Monsanto fait retirer le MON863 du marché européen'. The website header includes the logo 'infOGM veille citoyenne' and navigation tabs for 'Les OGM', 'Enjeux', 'Législation', 'Étiquetage', 'Brevet', and 'Semences'.

**En 2015, l'augmentation de l'audience est considérable** comparée aux années précédentes avec une augmentation par rapport à 2014 de plus de 41%. L'année 2015 fut donc à nouveau une année record, dépassant les 20 000 visiteurs mensuels uniques (ne tenant pas compte des visiteurs revenant plusieurs fois sur le site) et frôlant même les 30 000 visiteurs pour certains mois de l'année. L'objectif pour 2016 est de dépasser ce nombre élevé, pour cela nous comptons sur la mise en ligne de la nouvelle esthétique du site Internet et des versions « mobile » (pour téléphone portable et tablette).

**Statistiques du site Internet pour l'année 2015**  
(avec comparaison par rapport à 2011-2014)

Visites uniques par mois en	2015	2014	2013	2012	2011
Janvier	29 138	13 846	18 167	18 256	16 359
Février	19 040	17 140	14 791	20 705	13 766
Mars	22 333	15 626	15 759	18 669	13 867
Avril	21 181	14 776	13 000	11 635	11 452
Mai	21 872	14 420	13 139	12 079	11 814
Juin	15 309	10 101	10 076	10 000	10 325
Juillet	10 036	6 466	10 954	6 089	6 115
Août	9 907	6 099	8 444	4 646	4 995
Septembre	16 494	12 620	8 544	16 582	9 438
Octobre	24 044	21 870	11 452	20 337	10 060
Novembre	27 264	18 276	14 336	17 163	16 810
Décembre	29 013	22 848	13 567	14 529	14 746
<b>TOTAL</b>	<b>245 631</b>	<b>174 090</b>	<b>152 229</b>	<b>170 690</b>	<b>139 74</b>
Moyenne de visiteurs uniques par mois	20 469	14 508	12 686	14 224	11 646

**Les brèves, une information gratuite pour un suivi précis**

Entre janvier et décembre 2015, 64 articles d'actualité ont été rédigés spécifiquement pour le site Internet (100 en 2014, 140 en 2013 et 170 en 2012). Ceci n'intègre donc pas les articles rédigés spécifiquement pour le journal bimestriel, ni les FAQ.

Cette baisse apparente des rédactions s'explique : depuis désormais deux ans, l'option a été prise de mettre à jour un article déjà publié – et non plus d'écrire un nouvel article – quand un nouvel épisode complète une « histoire ». Ainsi, par exemple, l'article sur la renationalisation de l'utilisation d'OGM pour l'alimentation humaine et animale (article5843) a été mis à jour à quatre reprises, et celui sur l'autorisation du saumon transgénique (article5876) a été mis à jour à deux reprises. D'ailleurs, en termes de signes, la différence entre 2014 et 2015 n'est plus que de 12 %. Cela signifie que moins de nouveaux articles sont écrits par an, mais les articles sont plus longs et les mises à jour plus fréquentes.

D'autres raisons expliquent également cette baisse : long congé maladie d'un de nos rédacteurs, arrivée de 2 nouveaux collaborateurs (donc temps de tuilage important...) et surtout multitude d'autres projets : rédaction d'un mini-guide, organisation d'une conférence, remise à plat de l'esthétique du site, etc. À de nombreuses reprises, le temps a manqué pour faire correctement le travail de rédaction.

## Le Journal Inf'OGM

Le journal est le media historique de diffusion des actualités contextualisées et vulgarisées. Le site est actuellement le media le plus utilisé, mais Inf'OGM a toujours eu à cœur de maintenir un journal papier. Au cours de l'année, Inf'OGM a publié 6 numéros bimestriels (du 133 au 138).



Les articles publiés dans le journal sont de deux ordres : des enquêtes originales ou des articles qui synthétisent des brèves éparses, assez factuelles et parfois techniques, publiées sur le site.

Malgré un nombre d'abonné-e-s relativement restreint et stable depuis 2014 (249 abonnés dont 41 organisations), le nombre d'adhérents au journal suit une tendance à la baisse depuis 2011 : 2014 : 249 abonnés (dont 41 organisations) - 2013 : 290 abonnés (dont 38 organisations) - 2012 : 305 abonnés (dont 36 organisations) et 2011 : 325 abonnés (dont 47 organisations). Malgré cela l'association Inf'OGM a toujours souhaité garder une version papier de son journal, comme une vitrine « palpable » de son travail. S'abonner à ce journal est un soutien clair, car tous les articles sont mis en ligne, gratuitement et *in extenso*, sur notre site Internet au bout d'un ou deux mois.

L'association Inf'OGM a aussi publié une tribune :

[Face au chaos climatique : des OGM ou remettre l'Humain à sa place ?](#), Inf'OGM, Inf'OGM 137

Inf'OGM a continué, tout au long de l'année 2015, à s'intéresser aux nouvelles techniques de biotechnologie :

- [Bataille juridique autour des nouvelles techniques de biotechnologie](#), Meunier, E, Inf'OGM 138

- [Interférence ARN : 20 ans d'autorisations commerciales... sans évaluation](#), Meunier, E., *Inf'OGM* 133, Fiche Technique.

Parmi les enquêtes les plus originales, citons :

- [Des OGM pour détecter les pollutions aquatiques : mythe ou réalité ?](#), Noisette, C., *Inf'OGM* 135
- [OGM : « science saine » ou saine rigolade ?](#), Meunier, E., *Inf'OGM* 136

Géographiquement, les lecteurs du journal bimestriel *Inf'OGM* ont voyagé au Bangladesh, au Cameroun, aux États-Unis, dans les îles du Pacifique, dans les pays et territoires d'Outre-mer, en Amérique latine, et bien entendu en France et dans l'Union européenne.

### Les brochures

La rédaction de brochures thématiques est une des activités centrales de l'association. Depuis le succès du mini-guide sur l'étiquetage des aliments OGM en France (ce mini-guide déjà écoulé à 32 000 exemplaires a d'ailleurs été réédité cette année à 10 000 exemplaires), l'association a souhaité s'engager vers ce type de publication grand public.

En 2015, dans le cadre de la Conférence internationale sur le climat (COP21), le mini-guide : « Des OGM face au climat : une fausse solution » a été édité pour donner les informations nécessaires à toute personne désireuse de s'impliquer dans le débat autour des OGM et du climat, en dénonçant les fausses informations souvent véhiculées au sujet des OGM. Ce mini-guide a été édité à 20 000 exemplaires. Il a été vendu à plus de 12 000 exemplaires et a été distribué à près de 4 000 exemplaires lors des événements en marge de la COP21.



" ) \$

## Les OGM et le climat : Inf'OGM pendant la COP 21

En 2015, la COP 21 a incontestablement été l'événement phare de toute la société civile française. Inf'OGM a souhaité s'investir également autour de cet événement incontournable. N'étant pas une structure militante, l'association a souhaité associer son cœur d'activité à cet événement majeur en transmettant de l'information aux organisations de la société civile et aux citoyens pour leur permettre d'étayer leur argumentaire et d'agir pendant les négociations et au-delà.

Pour cela, deux outils ont été conçus : un mini-guide : *Des OGM au secours du climat : une fausse solution* (cf. le paragraphe précédent) et une conférence grand public : Agriculture et OGM : à qui profitent (vraiment) les changements climatiques ?

La conférence s'est déroulée à la maison des acteurs du Paris durable et a réuni une soixantaine de personnes. Cette audience est un bon résultat pour la première conférence organisée par l'association étant donnée qu'elle s'est déroulée le 17 novembre, au lendemain des attentats de Paris.



Quatre intervenants ont successivement pris la parole pour répondre aux questions suivantes :

- En quoi l'agriculture conventionnelle est-elle émettrice de gaz à effet de serre ? Par **Cyrielle Denhartigh**, responsable Agriculture et Alimentation au Réseau Action Climat ;
- **Les OGM : une réponse au problème climatique ?** Par **Christophe Noisette**, Inf'OGM ;
- **Des solutions biologiques et paysannes ?** (l'agriculture biologique et l'enjeu climatique et la sélection des semences pour une meilleure résilience face aux changements climatiques) par **Patrick de Kochko**, chercheur en agronomie à l'INRA puis au CIRAD, paysan bio et coordinateur du **réseau semences paysannes** ;
- Un témoignage sur la situation agricole et climatique au Sénégal par **Néné Sy**, paysanne sénégalaise et membre du programme « Renforcement du pouvoir économique et politique des femmes par l'agro-écologie » avec Action Aid Sénégal.

La conférence a été filmée et mise en ligne sur le compte Youtube de l'association :

[https://youtu.be/kavoqCQMkXQ?list=PL7pdb4gXo81ulHzJzYpw1XSt7\\_7\\_rTlJi](https://youtu.be/kavoqCQMkXQ?list=PL7pdb4gXo81ulHzJzYpw1XSt7_7_rTlJi)

En décembre 2015, elle comptait 385 visionnages.

## Enquête Colza

Depuis trois ans, Inf'OGM cherche, sans succès, si du colza féral transgénique repousse là où transitent les importations. Une dernière campagne de collecte autour du port de Sète a eu lieu en mai 2015, sans résultat. Les tests bandelettes restants, bientôt périmés, ont été donnés aux faucheurs volontaires pour qu'ils puissent continuer les détections. Pour Inf'OGM, ce projet est maintenant clos.

## 4 Expertise

#

\*

Une des missions que s'est donnée Inf'OGM est d'apporter l'information là où elle est utile. Les différents publics identifiés sont : le grand public, le monde politique et administratif (élu-e-s et technicien-ne-s), les acteurs du débat (syndicats, associations, collectifs, ONG, entreprises...) et les médias (même s'il s'agit d'un public intermédiaire comme leur nom l'indique).

Au niveau international, Inf'OGM a participé au groupe consultatif d'experts extérieurs de la FAO pour accompagner cette agence des Nations unies dans l'organisation d'un symposium sur les biotechnologies qui a eu lieu en février 2016.

Inf'OGM est toujours une référence pour les acteurs du débat et plus particulièrement les syndicats et ONG. Au niveau européen, Inf'OGM continue de participer aux discussions sur les nouvelles techniques de biotechnologie qu'elle a initiées avec d'autres (même si fin 2015, Inf'OGM fut moins présent). Des réunions régulières ont eu lieu autour du thème des nouvelles techniques de biotechnologie. Inf'OGM a également participé à une réflexion interne d'Ifoam Europe sur les OGM dans les filières d'alimentation humaine et animale et la coexistence. Inf'OGM a co-organisé avec Ensser (le Réseau européen de scientifiques en faveur d'une responsabilité sociale et environnementale) trois ateliers lors de la réunion des régions sans OGM qui s'est déroulée à Berlin.

Au niveau français, Inf'OGM est sollicitée pour accompagner des réflexions de structures sur des sujets comme les brevets, les nouvelles techniques de biotechnologie ou l'évolution législative du dossier semences.

#

+

L'association intervient de manière régulière (environ deux interventions par an et par rédacteur). Voici le bilan des interventions de 2015

Janvier	Les 20 ans du Magasin Canal Bio, Paris : L'étiquetage des OGM en France.	Mai	- Collectif Les Engraineurs / Marche contre Monsanto, Paris : État des lieux des OGM en France - GMO Free Regions, Berlin : deux interventions sur les nouvelles techniques de modification du vivant
Février	Réseau FNAB, Paris : OGM et autres nouvelles techniques de modification du vivant	Juin	- Museum d'histoire naturelle de Toulouse : OGM : continuité ou rupture avec l'agriculture conventionnelle ?
Avril	- Fête des Faucheurs, Lot : états des lieux des OGM en France - CFDT, Paris : explication des enjeux autour des OGM -Confédération paysanneParis : Les OGM et la question climatique - Séminaire « gouverner le vivant », Paris : État des lieux scientifique et législatif sur les nouvelles techniques de modification génétique.	Août	- Assemblée générale des Faucheurs Volontaires, Alsace: L'actualité du dossier OGM au niveau français et européen.
		Décembre	- ETC Group, Forum sur la biologie de synthèse, Genève : Quels débats en Europe sur les nouvelles techniques de modification génétique ?

# "

%



L'Union européenne est régulièrement saisie par quelques entreprises de demandes d'autorisation pour pouvoir commercialiser des Plantes Génétiquement Modifiées (PGM). Ces demandes sont traitées selon les procédures établies par la législation européenne : soit la directive 2001/18, soit le règlement 1829/2003.

Si la législation européenne impose à la Commission européenne de rendre publics les différents documents liés au traitement de ces demandes d'autorisation, l'accès exhaustif à l'ensemble d'un dossier est (et reste) très difficile (documents, souvent en anglais, répartis sur plusieurs sites Internet, navigation jusqu'à chaque

document non intuitive...). Depuis 2004, Inf'OGM assure le maintien en ligne d'un moteur de suivi des autorisations ([www.infogm.org/spip.php?rubrique445](http://www.infogm.org/spip.php?rubrique445)). En 2015, ce moteur a continué d'être le seul permettant de suivre l'intégralité d'une demande d'autorisation au sein de l'Union européenne, sur un site unique, libre d'accès. Inf'OGM y publie l'ensemble des documents issus des niveaux européen et français (avis du HCB, de l'Anses, EFSA).

**La transparence est le premier enjeu du suivi des autorisations.** Inf'OGM, œuvrant pour une telle transparence conformément à ses statuts, est donc engagée dans ce travail minutieux. Ce moteur constitue un outil indispensable et légitime pour la société civile car seuls les documents constituant l'ensemble de la procédure d'autorisation d'une PGM permettent de connaître la nature technique des PGM (quelle modification, pour quelles caractéristiques, quelles analyses de risques...), de confronter les discours et propos tenus avec la réalité des opinions scientifiques ou votes, d'interroger les parties prenantes sur tel ou tel point précis, comprendre les problématiques traitées par les experts... Enfin, un tel suivi des dossiers permet de connaître précisément le nombre de PGM autorisées ou en cours d'autorisation. Une information importante pour les parties prenantes du dossier OGM. En 2015, ce sont 49 fiches qui ont été créées ou modifiées sur le moteur des autorisations. Une panne technique a mis en suspens les mises à jour mensuelles du moteur de suivi des autorisations. Repris fin septembre 2015, le moteur a terminé l'année à jour. Et chaque mise à jour a été systématiquement répercutée auprès des structures de la société civile française et européenne par le biais de messages sur des listes de diffusion. Enfin, des articles faisant le point sur ces demandes d'autorisation sont rédigés. Par manque de temps de travail, la réflexion quant à l'amélioration de ce moteur, que ce soit au niveau du contenu qui peut encore être affiné ou de la forme afin d'améliorer l'utilisation de cet outil par les internautes, n'a pas abouti concrètement en 2015.

# # ,

Depuis fin 2012, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (AESAs) est investie dans une mise à plat de sa politique de transparence et d'accès aux données brutes. Un groupe de discussion a été mis en place par l'AESA en 2013 afin d'échanger sur les demandes de chaque acteur (associations, syndicats, entreprises, associations d'entreprises...). En 2014, l'AESA a finalisé son projet et l'a soumis aux citoyens dans le cadre d'une consultation publique.

Inf'OGM a participé officiellement depuis 2012 aux réflexions sur le sujet, en répondant aux invitations de réunions de l'AESA et en répondant à la consultation du public. En 2015, cette campagne s'est arrêtée, l'AESA ayant cessé son travail sur le sujet sans réel progrès en termes de transparence ni même de communication officielle auprès des membres du groupe consultatif sur une décision finale.

Inf'OGM assure un suivi régulier de l'information en provenance de la DGCCRF (« les fraudes ») et travaille pour un accès facilité à cette information. Des demandes régulières à la DGCCRF ont été faites en ce sens. En 2015, Inf'OGM a ainsi saisi la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs) pour obtenir des enquêtes réalisées par la DGCCRF, que cette dernière refusait de communiquer (une procédure similaire avait été engagée en 2014). Par l'engagement de cette procédure, la DGCCRF a finalement donné raison à Inf'OGM avant que la procédure arrive à son terme. Inf'OGM essaye de plaider auprès de la DGCCRF d'œuvrer pour une transparence de l'information plus fluide et que les documents manifestement publics soient directement communiqués sans avoir à engager une procédure devant la CADA.

## 5 Politique de communication et promotion de l'association

Julie Croizille, embauchée au poste de communication en février 2015, a continué un travail important de mise à plat des procédures et des outils de promotion / communication initié par Céline Decrette.

Elle a continué à travailler sur les deux objectifs principaux déterminés collectivement en 2013 :

1) Augmenter la visibilité de l'association et la diffusion de son information publiée sur le site Internet et le journal ;

2) Augmenter le soutien financier des particuliers.

\$

### Changer de charte graphique

Dans le cadre du 1% pour la planète, le studio Havana nous a offert une nouvelle charte graphique. Cette dernière a été déclinée sur l'ensemble de nos supports : site, journal, brochure, mini-guide, etc. L'objectif était donc de commencer l'année 2016 avec l'ensemble de ces supports sous la coupe de la nouvelle charte graphique. Ce changement d'esthétique a été apprécié par nos partenaires, notamment parce qu'il impliquait une meilleure lisibilité de nos écrits.

### Écrire pour la société civile

Tous nos articles sont diffusés *via* des listes de diffusion auxquelles sont inscrits les acteurs principaux de la question OGM en Europe. En effet, les acteurs de la société civile sont notre public cible historique et les informations que nous récoltons et analysons doivent continuer à servir leurs actions. C'est aussi pour cela que la société civile est régulièrement consultée pour savoir sur quels thèmes il est important d'orienter nos recherches et écrits et que certaines organisations sont sollicitées pour certaines de nos rédactions. Un travail de recensement des organisations de la société civile travaillant sur la question OGM a aussi été entrepris sous la forme d'une base de données évolutive en 2015 afin de pouvoir cibler certains de nos messages.

### Transmettre de l'information aux médias

Il est important pour la visibilité et la reconnaissance de l'association que d'autres médias puissent se référer à, et se servir de, notre travail. Pour cela, une base de données de journalistes est régulièrement mise à jour. Au 31 décembre 2015 cette base de données contenait 792 adresses de journalistes nationaux, thématiques et généralistes pouvant être intéressés par la thématique des OGM et des semences. La plupart de nos articles sont régulièrement envoyés à ces journalistes. Les articles et brèves rédigés par Inf'OGM sont toujours aussi largement repris sur d'autres sites Internet, mais aussi dans des journaux papiers. Au total, en 2015, nous avons recensé 22 reprises d'articles et 45 citations du travail d'Inf'OGM. Parfois Inf'OGM est simplement citée comme source. Enfin, il arrive régulièrement que nous soyons cités en tant que référence (expert), suite à un entretien. La liste des médias qui nous reprennent ou nous citent n'a pas changé fondamentalement en 2015. En tête, nous avons toujours *le Journal de l'Environnement*, *notre-planete.info*, *transrural initiatives*, *Reporterre*, *BastaMag*, *Actu-environnement.com*, *biocontact*, *bio-marche.com*, *Sciences et Avenir*, *l'Abeille de France* et *Abeilles et Fleurs* (-:-). En 2015, nous pouvons noter une intervention sur France Inter, et notre présence dans plusieurs grands médias comme France TV, Le Monde, France Inter, France Infos, TV5 Monde, France Culture, Le Parisien, Politis, etc.



Le Monde.fr

TV5MONDE

Le Parisien



MEDIAPART

Reporterre  
le quotidien de l'écologie



francetvinfo



## Communiquer en interne (adhérents et donateurs)

Dans la continuité de la nouveauté de 2014 et de l'envoi de la première lettre aux soutiens en novembre 2014, deux nouvelles lettres aux soutiens ont été envoyées à destinations de nos abonnés, adhérents et donateurs, la première en mai 2015 après le retour de l'Assemblée générale 2015 et la seconde en septembre 2015. Une troisième lettre aux soutiens a été envoyée en janvier 2016.

Ces lettres aux soutiens, envoyées au format pdf et papier (pour ceux dont on n'avait pas de courriel) permettent à ceux qui la reçoivent d'avoir un aperçu de l'actualité de la vie associative d'Inf'OGM ainsi que de l'avancement des projets et des thématiques abordées par l'association.

## S'ouvrir au grand public

Afin d'élargir notre lectorat et ainsi notre visibilité, des efforts ont été mis en 2015 sur la communication envers le grand public.

Plusieurs outils nous permettent d'élargir notre base de lecteurs :

### - L'alert'OGM, la newsletter de l'association

Au 31 décembre 2015, 3 840 personnes étaient inscrites, soit une augmentation de plus de 500 inscrits par rapport à l'année 2014. Cet outil reste un puissant moyen de diffusion « grand public ». En 2015, nous avons publié, *a minima*, une alerte par mois.

### - Les « réseaux sociaux »

La page Facebook, le groupe Facebook et le compte twitter @infogm nous permettent également de publier nos articles. En 2015, en moyenne, environ 6 % des visites sur le site Internet provenaient de Facebook, ce qui représente environ 19 190 visites contre 9 044 visites en 2014. Pour Twitter, l'augmentation est moins spectaculaire : de 1 311 visites en provenance de Twitter en 2014, nous sommes passés à 1 626 visites en 2015.

On enregistre une augmentation de 40 % des personnes qui nous suivent sur notre page Facebook (de 1688 à 2370 personnes). Au total, cela fait une moyenne de 21 275 personnes qui voient chaque mois du contenu associé à notre page avec des pics allant jusqu'à plus de 45 000 personnes certains mois. Pour twitter, notre page comptait 355 abonnés en décembre 2015, alors qu'ils étaient 90 fin 2014. Cette augmentation constitue une belle progression.

### - Les Salons

En 2015, Inf'OGM a participé aux salons et actions publiques suivants :

Marche contre Monsanto : tenue d'un stand (23 mai à Paris)
Alternatiba Paris : tenue d'un stand sur deux jours (27-28 septembre)
Marjolaine : stand partagé avec Nature & Progrès (11 novembre à Paris)
Alternatiba Montreuil : stand sur le Village Mondial des Alternatives (05-06 décembre)
Rencontres de Pau du RSP « Sème ta résistance » (24 au 27 septembre 2015)



Un petit jeu est désormais proposé aux visiteurs dans les salons. Il s'agit soit de mener l'enquête sur les OGM en France à travers des questions sur l'étiquetage des aliments, soit de se mettre dans la peau d'un paysan et de répondre à des questions sur les semences et les OGM.

En 2015, nous avons fait 2 tests de ce petit jeu, fabriqué de façon artisanale en interne. Les passants sont assez sensibles à ce moyen ludique et interactif de prendre des informations. Des améliorations et suites seront prochainement apportées à ce jeu.

\$

Plusieurs outils ont été repris ou créés cette année pour augmenter notre part d'autofinancement.

#### – Campagne de dons de fin d'année

Comme lors des années précédentes, un appel à dons a été lancé *via* le site Internet, les réseaux sociaux, les listes de diffusion, et auprès de nos abonnés, adhérents et donateurs. Ainsi, de décembre 2015 à février 2016, Inf'OGM a encaissé 4 688 € (contre 4 063 € entre décembre 2014 et février 2015 et 5 026 € entre décembre 2013 et février 2014).

#### – Prélèvement automatique : un nouvel outil

Le total annuel de dons en 2015 est de 10 419 € contre 7 195 € en 2014 et 6 957 € en 2013 soit une augmentation de 44,8 % par rapport à l'année dernière.

Depuis plus de dix ans, il était question de mettre en place un système de prélèvement automatique pour augmenter le montant annuel de dons. La mise en place d'un système de prélèvement automatique par CB a été mis en place sur le site. Une autre possibilité, le prélèvement automatique par mandat de prélèvement bancaire a été mis en place.

Le prélèvement par CB génère 20 € par mois avec 4 donateurs, et celui par mandat génère 10 € par mois avec un donateur. Ce n'est donc pas une grande réussite, mais au total dans l'année cela rapportera à Inf'OGM 360 euros, et nous verrons dans les années à venir si ce changement de processus entraîne une augmentation plus significative.

#### – La boutique en ligne

La boutique en ligne

inf'OGM **La boutique Inf'OGM**  
Information critique & indépendante sur les OGM, les biotechnologies et les semences

Inf'OGM produit une information indépendante, critique et contextualisée sur les enjeux liés aux OGM, aux biotechnologies et aux semences. Sur cette boutique, vous trouverez des livres, des DVD, etc. pour vous aider à cerner cette problématique.

**INFORMEZ-VOUS VRAIMENT**

Décryptez l'actualité sur les OGM, les biotechnologies et les semences grâce à nos ouvrages :

- livres
- brochures
- journaux
- DVD
- et autres publications

Vos achats sont un geste engagé. Ils nous permettent de continuer à vous informer quotidiennement.

Des questions sur un ouvrage ? Besoin d'un tarif préférentiel pour un achat groupé ? Contactez-nous : 01 48 51 65 40

Depuis 2007, plusieurs produits sont proposés sur notre boutique en ligne. Abonnements et dons de soutien en ligne y sont également proposés. Les publications d'Inf'OGM ainsi que des productions extérieures sont disponibles sur cette boutique. La boutique contient actuellement dix brochures, deux mini-guides, six DVD et quatre livres. En 2015, seul le mini-guide «OGM et climat » été ajouté à la liste des produits que nous vendons.

La boutique en ligne avait été précédemment réalisée par nos soins. D'importantes mises à jour devaient être faites. Finalement, il a été décidé de confier à Nursit le développement d'une nouvelle boutique en ligne, plus simple, plus ergonomique. La nouvelle charte graphique s'applique également à cette boutique.

## 6 Les partenariats

Dans le cadre de ses projets, Inf'OGM continue de développer des partenariats plus précis avec divers acteurs. Inf'OGM est ainsi en contact avec nombre d'acteurs de la société civile (française, européenne et internationale), du monde politique (Commission européenne, Parlement européen, Conseil de l'Union européenne, sénateurs et députés français et européens, ministères...) et des agences d'expertises (AESA, HCB, Anses...). Inf'OGM est toujours adhérente du réseau européen d'informations sur les OGM, GENET.

A souligner ici que, au niveau français, si les contacts avec le ministère de l'Environnement sont réguliers bien que plus rares en 2015, ceux avec le ministère de l'Agriculture sont toujours difficiles bien qu'en progression (un rendez-vous avec le cabinet du ministre a eu lieu début 2015). Au contraire de la DGCCRF, sous tutelle du Ministère de l'économie, qui continue d'imposer à Inf'OGM un contact indirect *via* son service presse.

En France, Inf'OGM est toujours une des structures de référence en termes d'information sur le dossier OGM, notamment auprès des structures membres du comité de pilotage de la veille juridique.

### Alimentation de la base de données du Centre National de Ressources en Agriculture biologique (CNRAB) :

Inf'OGM avait repris depuis 2011 le travail de l'association Geyser pour alimenter la base de données du CNRAB, notamment dans sa partie biotechnologies. Ce travail était rémunéré par le CNRAB (1000 euros/an), mais il s'est achevé fin 2015, faute de budget pour le CNRAB.

Enfin, Inf'OGM a confirmé en 2015 (et 2016) son **partenariat avec Biocoop** sur de l'échange d'information, initié en 2013.

Depuis 2014, Inf'OGM héberge une liste de diffusion fermée dédiée au sujet des nouvelles techniques de biotechnologie. Cette liste permet de rassembler dans un même lieu virtuel les personnes ressources à l'international sur ce sujet. Cette liste de diffusion compte à ce jour 56 inscrits qui ont échangé plus de 500 messages en 2015. Sont « représentés » les dix-neuf « pays » suivants : Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Belgique, Canada, Chili, Chine, Danemark, Équateur, États-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Japon, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Royaume-Uni, Union européenne.

Enfin, comme abordé dans le paragraphe sur la Veille Europe, Inf'OGM a également entamé un partenariat avec Ifoam Europe dont l'objectif est l'apport et l'échange d'informations relatives aux problématiques de coexistence des filières OGM et non OGM.

## 7 Les bailleurs de l'association

Inf'OGM ne pourrait exister sans ses nombreux bailleurs, qui, en 2015, ont encore été nombreux à nous faire confiance.

L'association remercie pour leur précieux soutien les organisations suivantes :



Ainsi que :

- l'association nationale des communes sans OGM (ANCSOGM)
- les entreprises Orri de Planès et Les jardins de Castelnaud dans le cadre du programme 1 % pour la planète
- les parlementaires suivants :
  - le député PS François Brottes
  - le sénateur d'EELV André Gattolin
  - la sénatrice d'EELV Leïla Aïchi
  - l'eurodéputé d'EELV José Bové
  - le groupe des députés Verts
- Le conseil régional de Midi-Pyrénées



## 8 Les perspectives de l'association

Pour 2016, Inf'OGM continuera son travail de :

- veille d'information avec les Veille juridique, Veille citoyenne d'information sur les semences, Veille Europe, etc. ;
- rédaction sur le site et le journal ;
- expertise auprès des organisations de la société civile et des pouvoirs publics ;
- communication auprès de différentes cibles ;
- campagnes d'autofinancement...

Elle mettra aussi de nouveaux projets en route :

- 1) Publications : une nouvelle formule pour le journal de l'association est en préparation. Nous espérons que cela augmentera la part d'autofinancement et le nombre de nos lecteurs ;
- 2) Un planisphère Web sur l'étiquetage des OGM dans le monde est en cours de réalisation. Son objectif est d'être évolutif, dynamique et de reprendre l'ensemble du contenu Web déjà présent sous une forme mieux adaptée et plus ergonomique ;
- 3) Une brochure sur « les OGM et la faim dans le monde » et un mini-guide pédagogique sur les OGM sont également dans les coulisses ;
- 4) Une enquête sur la Restauration collective sera aussi lancée ;
- 5) Ainsi que plusieurs dossiers : loi biodiversité ; nouvelles techniques de modification du vivant ; OGM, guerre et semences.